



COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE 2023 **DU CODEP 64**

Cette assemblée générale s'est tenue à Pau, le samedi 28 Octobre 2023, au centre HelioParc

14h30 Ouverture de L'Assemblée Générale Ordinaire : Daniel PETRISSANS

Invité : Julien Lapeyre, responsable de la commission jeunes, représente le COREG Nouvelle Aquitaine.

Le président remercie Julien Lapeyre et l'ensemble des présents d'avoir fait le déplacement.

16 clubs présents et 14 pouvoirs sur les 43 clubs que compte notre département, soit 114 voix sur 154.

Le quorum est atteint pour délibérer.

Présentation des rapports

Rapport Moral: Daniel Petrissans

Depuis plusieurs années, le nombre de licenciés diminue de façon continue dans notre Fédération, comme dans beaucoup d'autres. Notre département n'échappe pas à la règle puisque nous avons perdu 93 licenciés en 2023, soit une baisse de 5% par rapport à l'année précédente. Seul motif de satisfaction : l'adhésion de 106 nouveaux licenciés qui sont venus rejoindre nos clubs. Je souhaite que la qualité de l'accueil dans les clubs soit davantage incitative pour attirer de nouveaux adhérents.

Une ombre au tableau que j'évoquais déjà il y a 1 an : la difficulté de trouver des bénévoles qui s'investissent dans les instances fédérales, tant dans les clubs qu'au niveau départemental et régional (situation que l'on rencontre également dans beaucoup de domaines, sportifs ou autres). Trop de structures se mettent en fragilité, vu le peu de volontaires pour faire vivre efficacement un bureau dans la durée.

A ce sujet, je rappelle que des élections au Comité Directeur du Département auront lieu dans un an et qu'il est important que des candidatures nouvelles se manifestent au cours de l'année ; il y va de la pérennité de notre structure.

Cette année a également été marquée par une absence criante d'organisations, et, ce, pour plusieurs raisons et je le regrette. L'ouverture de la saison à Morlaàs n'a pas été gâtée par la météo mais ce club a eu le mérite de se lancer dans cette organisation et je l'en remercie. Je veux également saluer les Randonneurs Ossalois qui ont assuré de main de maître la journée « On s'y Col » dont le Département nous a confié la maîtrise d'œuvre (journée qui a permis à plus de 800 cyclistes de se lancer à l'assaut du col d'Aubisque) ...

La concentration régionale des féminines, devenue traditionnelle, se déroulait cette année à Mont de Marsan. Parmi les 200 participantes de toute la Nouvelle Aquitaine, je salue la présence de 19 de nos adhérentes qui ont apporté leur bonne humeur communicative et je remercie également les 3 bénévoles qui les ont assistées.

Ceci m'amène à remercier également tous les bénévoles, celles et ceux qui m'entourent au sein du comité Directeur, au sein des clubs, qui se rendent disponibles auprès de l'organisateur pour que chaque manifestation, chaque réunion, chaque activité se déroule dans les meilleures conditions.

Je souhaite que l'année 2024 voie davantage de randonnées inscrites au calendrier fédéral retrouvant ainsi le niveau d'avant pandémie. Je formule également le vœu que de nouveaux licenciés, féminines y comprises, viennent renforcer les bureaux des clubs et du Comité départemental.

Compte rendu d'activités : Serge TENDIL

- Assemblée générale du Codep le 22 octobre 2022, 18 clubs présents et 11 pouvoirs.
- Les membres du Comité directeur se sont réunis à Morlaàs, le 20 janvier, 26 mai et 20 septembre.
- Daniel Pétrissans a répondu présent, suivant ses disponibilités, aux invitations des assemblées Générales de fin d'année, ainsi qu'aux réunions départementales.
- Les membres du Comité Directeur se sont déplacés sur les randonnées départementales.
- Sept membres du CODIR ont fait le déplacement à Niort, le 12 décembre 2022 pour l'Assemblée Générale Fédérale.
- Le 28 Janvier, déplacement à Chevanceaux pour L'assemblée Générale du COREG.
- Le 26 mars, ouverture de la saison à Morlaàs .
- Réunion sécurité le 1^{er} Avril à Nelson-Paillou, 21 clubs présents, 31 participants.
- Le 26 mai, élection de Daniel Pétrissans au COREG Nouvelle Aquitaine.
- On s'y col, le 10 septembre, les randonneurs Ossalois et le CODEP étaient présents à l'Aubisque.

- Le CODEP a réuni 19 féminines au départ de Morlaàs pour la concentration régionale des féminines à Mont de Marsan, les 16 et 17 septembre.
- Présents à l' Appel des Pyrénées, souvenir Léon Creusefond, le dimanche 8 Octobre à Antichan-de-Frontignes.

Rapport Financier : Marc VETTOREL

L'exercice budgétaire est clos le 30 septembre 2023 et présente un solde négatif de 4 689,51 €, correspondant à la différence entre nos recettes et nos dépenses.

RECETTES

L'unique ressource du CODEP provient des ristournes versées par la FFCT ; elles s'élèvent à 4 656,35 € (Compte 75 - Autres produits de gestion courante) pour cet exercice (dont 141,33 € au titre du solde 2022), contre 4 747,75 € pour l'exercice précédent.

Une somme de 532 € est constatée dans les Subventions d'exploitation (74 - Fédération) ; il s'agit des subventions versées par la FFCT au vu du bilan des actions du Codep (312 €) et l'indemnisation du président du Codep pour sa participation à l'AG de Niort.

Les intérêts financiers perçus sur les deux comptes s'élèvent à 1 211,39 €.

Une bonne partie des recettes (Compte 75 - Autres produits de gestion courante), pour 4 533 €, concerne en fait de l'argent en transit sur le compte (participations des féminines au rassemblement de Mont-de-Marsan).

Nous arrivons en conséquence à un total de recettes, pour cet exercice, de 10 954,74 € ; aucune autre recette n'est à relever, toutes les dépenses ont été financées par le compte courant et prélèvement de 6 500 € sur le compte sur livret.

Nous continuons à valoriser le bénévolat de nos membres dans nos comptes de résultat, ce qui nous permet de mesurer plus précisément le poids de l'activité de notre structure vis-à-vis des apports éventuels de nos partenaires ; nous l'avons établi à 8 610 € (soit 574 heures X 15 €/Heure).

DEPENSES

Comme chaque année, le premier poste de dépense est celui du compte 62 "Déplacements, réceptions, missions" (réunions du comité directeur, réceptions...) pour 11 287,72 €.

Ce montant inclut à hauteur de 5 174,15€ les dépenses liées au rassemblement féminin de Mont-de-Marsan. Les frais de déplacement, réceptions et missions du

Codep comptent pour 6 192,57 € (dont 2 051,36 € pour la participation à l'AG de Niort).

Les loyers (redevance pour usage du centre Nelson Paillou) se sont élevés à 376 € ; ils sont une partie du compte "Services bancaires, autres" (506,5 €).

Au compte 65 "Autres charges de gestion courante" (3 248,06 €) figurent les cotisations annuelles à plusieurs organismes (CDOS, AaDT) pour 200 €, l'aide du CODEP pour le rassemblement féminin de Libourne en 2022 (1 680 €), ainsi que les aides à la formation (1 218,06 €).

Le total des charges pour les activités du CODEP au cours de l'exercice écoulé s'élève ainsi à la somme de 15 644,25 €.

Le coût de l'action "Rassemblement féminin de Mont-de-Marsan" qui a réuni 18 participantes et 3 accompagnateurs, s'est élevé à 5 174,15 €, dont 4 533 € supportés par les participantes ; le Codep a pris en charge les frais de déplacement et d'hébergement des accompagnateurs ainsi que le carburant du véhicule d'accompagnement mis gracieusement à disposition par la commune d'Oloron.

BILAN

Le niveau des recettes est stable et le montant des ristournes versées par la FFCT, indexé sur le nombre de licenciés dans le département, demeure constant malgré le contexte.

La trésorerie du Codep fait apparaître des réserves accumulées depuis plusieurs années et dans lesquelles nous puisons chaque année sans recettes supplémentaires. Nos finances sont néanmoins saines, avec un avoir en banque (actif circulant) de 95 115,66 €, légèrement inférieur à celui constaté à la fin de l'exercice précédent, et nous permettent de faire face aux dépenses annuelles nécessitées par notre activité.

Les rapports, moral, d'activités et financier sont approuvés par l'Assemblée Générale.

Rapport des commissions

Commissions sécurité : Jean MENET HAURE

STATISTIQUES DES ACCIDENTS du 06/10/2022 au 06/10/2023

NOMBRE DE DECLARATIONS : 49 (- 17 / 2022)

HOSPITALISATIONS : 18

DECES : 3

PETIT BRAQUET : 28

GRAND BRAQUET : 21

REPARTITION: HOMMES : 47 FEMMES: 2

REPARTITION PAR ACTIVITE :

Route: 44 – Vtt/VTC: 3

Sortie groupe (club) : 22 Sortie individuelle (hors club) : 26

REPARTITION PAR INFRASTRUCTURE :

Revêtement défectueux : 4 - Gravillons : 6 - Obstacle : 7 Chaussée glissante : 7

REPARTITION PAR TYPE DE CHUTE :

Chutes individuelles : 39 - Chutes collectives : 7

Dossiers clôturés : 28

(Chiffres issus de la base de données du cabinet d'assurances GOMIS & GUARRIGUES).

Deux questions concernant les déclarations d'accidents sont posées:

1/ Quel est le pourcentage d'accidents provoqués par les nouveaux aménagements urbain?

Jean Menet-Haure: je n'ai pas ce renseignement .

2/ Quelle est le pourcentage d'accidents voiture/vélo?

Jean Menet-Haure: il y a eu 7 accidents causés par un tiers avec des véhicules léger dont 6 causés par un véhicule léger motorisé responsable.

Commission Féminines Christine IRALDE

En préparation du voyage itinérant de septembre 2023, la commission féminine, en lien avec les participantes et les clubs, a décidé d'organiser des journées de rencontre et de balade à la journée ouverte à tous.

La première s'est tenue au mois de mars dans le Soubestre, au départ d'Arzacq. Pour cette occasion une quinzaine de cyclos et cyclotes ont effectué un parcours d'environ 85 km avec casse-croute « à la sacoche »

La seconde journée s'est déroulée au mois de juin entre Haut Béarn et Soule. 100 km ont été parcouru au départ d'Oloron par une belle journée.

La troisième s'est effectuée dans les Hautes Pyrénées début septembre entre Lourdes et Bagnères. La boucle faisait à peu près 85 km.

Merci aux trois clubs CC Arzacq, FC Oloron cyclo et CCBéarnais d'avoir pris en charge ces trois journées avec un petit café chaud et viennoiserie le matin.

Précisons aussi que ces sorties étaient volontairement mixte et avaient pour but de créer une cohésion entre participants sur des parcours différents.

Pour 2024, nous espérons que d'autres clubs du 64 puissent organiser une journée dans cette même idée de partage et de mixité. Avec ou sans vélo. Le but étant de promouvoir le cyclotourisme au féminin et ainsi augmenter le nombre de licencié.e.s dans les clubs

Toutes à vélo à ... Mont de Marsan du 15/09/2023 au 18/09/2023

Pour des raisons pratiques et de sécurité le départ et l'arrivée de ce Voyage Itinérant (VI) s'est fait depuis Morlaàs, place de la Hourquie.

19 participantes et 3 accompagnateurs sont donc partis de Morlaas pour un VI de 3 jours + 1 journée à Mont de Marsan.

1ere journée : MORLAAS – BARBOTAN (135 Kms)

Départ à 8h00 avec le beau temps qui ne nous a plus quitté sur ces 4 jours.

Petite pause à 10h00 (café chaud et banane)

Déjeuner pique-nique à 12h30

Pause fraîcheur à 15h à la chapelle des cyclistes

Arrivée à l'hôtel à 18h00

2ème journée : BARBOTAN – MONT de MARSAN (100 kms)

Départ à 8h de l'hôtel ; 10h00 (café, banane) Pause déjeuner vers 12h ou nous avons été rejoints par Daniel, photographe attiré de l'évènement régional.

Arrivée à Mont de Marsan en milieu d'après-midi, nous avons été accueillis par le CODEP des Landes, aux halles de la Madeleine. Quelques groupes d'autres départements se sont joints à nous.

A 16h nous avons rejoints notre hôtel.

La soirée festive s'est déroulée au château de Nahuques avec en préambule les discours des officiels. S'en est suivi un vin d'honneur puis le repas festif à la landaise.

3eme jour : MONT de MARSAN (cyclo découverte 90 kms)

Rassemblements à 8h 30 au château de Nahuques pour un départ par groupe toutes les dix minutes.

Nous avons cheminé le long de la voie verte du Marsan ; arrêt aux arènes de Villeneuve de Marsan ; puis visite et dégustation au domaine d'Ognoas (floc de Gascogne et armagnac) ; la chapelle des cycliste et pique-nique commun de fin de rassemblement à la salle communale de Labastide d'Armagnac. Retour à l'hôtel.

4ème jour : MONT de MARSAN – MORLAAS (132 kms)

Retour vers nos Pyrénées avec des conditions climatiques idéales. Pause déjeuner sur le site de la chapelle du rugby à Larivière St Savin (Landes). Nous avons été rejointes par des cyclos de Bayonne (COB), Poey de Lescar, CCB, Arzacq. L'arrivée à Morlaas s'est faite dans la bonne humeur. Nous nous sommes quittées après avoir partagé le pot de l'amitié à « l'Amandier »

Un grand merci à nos trois accompagnateurs (Gilbert, Loïc et Jean-Marc) qui nous ont apporté tout leur savoir-faire avec patience et pertinence ; sans oublier Daniel notre reporter préféré.

Félicitations à Sylvie, Ghislaine, Adine, Dorothée, Sylvette, Bernadette, Brigitte, Monique, Françoise, Fabienne, les deux Cécile, les deux Marie-Hélène, Nadine, Marie, Francette, Aline et Christine.

Les Ambassadrices

À la suite d'une volonté fédérale de dynamiser la pratique vélo chez les féminines, la commission fédérale féminine a créé un réseau dénommé « les ambassadrices ». Une visio-web conférence s'est tenue le 28 septembre à laquelle la représentante des féminines du codep64 a participé. Cette réunion était présentée par Lydie Chénot, responsable nationale féminines, Isabelle Gautheron, Directrice Technique Nationale, Martine Cano, Présidente et Anissa Sidi-Moussa, chargée de communication et publicité FFVélo.

Ce réseau a pour vocation d'augmenter significativement le nombre de licenciées féminines dans les clubs, comité départementaux et régionaux de la fédération. La FFCT présente un taux de féminisation de 17 %. On est encore très loin de la mixité voulue par la fédération.

Ce sujet sera à l'ordre du jour du séminaire, organisé par le comité régional de Nouvelle Aquitaine, qui se tiendra les 18 et 19 novembre 2023 à La Rochelle.

D'autres informations fédérales devraient suivre début 2024.

Commission Jeunes Michel Camy

Nous avons un effectif de 20 jeunes au CoDep 64

Actuellement aucun clubs du 64 n'a d'Ecole française de Vélo, déclarée. Seul le club de St Pée sur Nivelle accueille 16 jeunes Vététistes et routiers sous la responsabilité de Serge Lafitte, Moniteur et président du Club. 4 Licenciers de ce club ont suivi, cette année, une formation d'Animateur pour encadrer les jeunes.

Il faut accueillir des jeunes dans les clubs, c'est notre avenir. Cela demande un peu d'investissement et un minimum de formation pour se lancer dans cette aventure très enrichissante. N'hésitez pas à nous contacter si ce projet vous intéresse

Commission formation Gilbert CONDIS

Cette année, validation de quatre animateurs du SPUC KIROLAK Vélo de Saint Pée. Les formations sont dorénavant acquises à vie, à condition de ne pas avoir eu de rupture de licence.

La qualification doit être mentionnée sur la licence, si ce n'est pas le cas, merci de me contacter.

Je suis disponible pour mettre en place des formations pour votre club, n'hésitez pas!

Commission VTT Jean Marc IRALDE

Quatre randonnées en Pyrénées-Atlantique étaient inscrites au calendrier 2023, dont l'ouverture à Morlaàs.

L'une d'elle (Ste Suzanne) a dû être annulée. Malgré les modifications de circuits, la préfecture n'a pas autorisé le déroulement de cette manifestation.

La participation reste à un bon niveau, les inscriptions FFCT sont toujours aussi confidentielles, quel que soit l'organisateur.

Par ailleurs, même si elle n'a pas fait l'objet d'une inscription préalable sur le calendrier de cette année, la randonnée du cyclo club d'Hasparren « Itzul ta zapa » a fait l'objet d'une attention particulière. Une partie de l'engagement (2€/inscription) était reversé à l'association «Haur Eri» qui vient en aide aux familles d'enfants hospitalisés,

Question ouverte qui s'adresse à tous les clubs du 64 :

Qu'est-ce qui fait qu'aujourd'hui, vous ne soyez plus en mesure d'organiser votre randonnée club ?

Calendrier du 64 Jean Claude LOUT

Si vous ne l'avez pas encore fait, vous pouvez envoyer rapidement la date de votre organisation.

Ouverture de la saison à BIARRITZ le 24 Mars
Cyclo Montagnarde LUCHON-BAYONNE les 15 et 16 Juin
MONEIN, la randonnée des vignobles Moneinchon le 8 septembre
MORLAÀS, la randonnée du Milhoc le 15 septembre
OLORON, les virades de l'espoir le 29 septembre
JURANÇON, la randonnée des vignes le 6 octobre
L'Appel des Pyrénées à Germs-sous-L'Oussouet (65) le 13 octobre

CLA les Mailhous: Brevets....

Julien LAPEYRE

Cette année est encore marqué par une baisse des licenciés, même maitrisé, la tendance n'est toujours pas inversée.

Je déplore le manque d'organisations dans votre département pour 2024, en souhaitant que des clubs se mobilisent, il est encore temps!

Je vous invite à inciter vos adhérents à se former, d'animateur pour l'accueil de nouveaux licenciés à dirigeant pour l'avenir de votre club!

Je déplore le manque de jeunes dans le département et la baisse de participants aux manifestations.

Le certificat médical n'est plus obligatoire en 2024, cela ne nous empêche pas de toujours se faire suivre par un médecin, un message à passer dans les clubs !

J'invite tous les présidents de club à participer à L'Assemblée Générale du COREG le 27 Janvier 2024 à Bergerac, 2025 sera une année électorale.

La semaine régionale de Cyclotourisme se déroulera en Charente du 16 au 22 juin à Baignes-Sainte Radegonde.

Je remercie le CODEP 64 pour l'organisation de la concentration régionale des féminines en 2025.

Daniel PETRISSANS

De nombreux licenciés ne sont pas abonnées à la newsletter fédérale, soit un oubli de cocher la case lors de l'enregistrement des licences, ou refus du licencié. C'est pourtant un moyen facile de recevoir régulièrement des informations. Le formulaire d'adhésion club que propose la fédération inclut cette ligne, merci de contrôler qu'elle soit cochée où d'informer le licencié de cette option lors des prises de licences 2024 et de bien l'enregistrer sur le site Fédéral

Je fais le constat, à la suite de demandes, que les licenciés ne consultent pas leur espace licencié ou ne savent pas comment y accéder, avec leur numéro de licence et le mot de passe envoyé par la fédération.

Cette espace permet d'avoir accès aux informations personnelles, mettre une photo sur la licence, modifier ses coordonnées, consulter son abonnement à la revue etc.....

Il serait judicieux d'en parler lors de vos AG.

Récompenses Fédérales :

Mérite du Cyclotourisme : Mr Michel ARLAUD du A.S.C Jurancon

Mérite du Cyclotourisme : Mr Raphael CADOT du Cyclo Club Poey de Lescar

Mérite du Cyclotourisme : Mr Jean Luc FILIOL du Cyclo Club Béarnais

Mérite du Cyclotourisme : Mr Jérôme TURONNET du Cercle Cyclo Nayais

Reconnaissance Fédérale : Mr Claude BROCA du Biarritz Olympique

Reconnaissance Fédérale : Mr Loïc GODIN du F.C Oloron Cyclo-VTT

Reconnaissance Fédérale : Mr Joel REGOT du Messier-Dowty Sport Cyclo

Médaille de Bronze : Mr Jean Marc IRALDE du F.C Oloron Cyclo-VTT

Médaille de Bronze : Mr Marc VETOREL du Cyclo Club Béarnais

Questions diverses

1. Il est difficile de faire venir des jeunes, ils préfèrent la compétition !

Il est évident que les jeunes souhaitent s'amuser à vélo, les écoles vtt fonctionnent bien !

2. La moyenne d'âge des clubs est élevée, les jeunes ne veulent pas s'investir.

C'est une réalité!

3. Le Certificat médical devrait rester obligatoire!

La suppression du certificat médical est une décision gouvernementale, la fédération lors de la réunion du comité directeur des 12 et 13 mai 2023 (voir bulletin Fédéral 170) a voté la fin du CM par 13 voix pour, 2 contres et 4 abstentions.

Les présidents de club ne seront pas tenus responsables si les documents lors du renouvellement des licences sont bien remplis. La case QUESTIONNAIRE DE SANTÉ doit être coché.

□ J'ai bien pris note de ces questions et comprends que certaines situations ou symptômes peuvent entraîner un risque pour ma santé et/ou pour mes performances.
J'atteste sur l'honneur avoir déjà pris, ou prendre les dispositions nécessaires selon les recommandations données en cas de réponse positive à l'une des questions des différents questionnaires

4. Quel retour avez-vous du Gravel

Sur quatre randonnées dans les Landes cette année, 40 Gravel sur une et 10 sur les trois autres.

5. Avez-vous des informations sur le passage de la flamme Olympique dans le département, nous souhaiterions l'accompagner à vélo.

Pas d'information pour le moment !

Pour clôturer cette Assemblée Générale, Daniel Pétrissans remercie tous les participants d'avoir fait le déplacement et les invite à partager un moment de convivialité.

Le CODEP 64 vous souhaite à toutes et à tous une très belle année cyclo touristique 2024

Le Président



Daniel PETRISSANS

Le Secrétaire



Serge TENDIL